

AU SOMMAIRE

2ÈMES ASSISES NATIONALES DES INFRASTRUCTURES DE CHARGE

2 questions à... Michel Couture - Directeur DME EDF

QUAND LE « SERVICE » PREND DU GALON—OFFRES ADHERENTS

EDF se lance dans la location moyenne durée de VE
Bornes de recharge - SPIE lance une solution locative

MISSION HIRTZMAN

La volonté du gouvernement

COTE COLLECTIVITES : CA BOUGE !

Alpes-Maritimes - Le Conseil Général teste le bus électrique
Twizy Way - L'autopartage électrique by Renault
Des vélos électriques chargés par induction à Hagueneau

ACTUALITES CONSTRUCTEURS

Renault Zoé ZE VS Clio 4 - L'électrique au prix du thermique
Berlingo et Partner électriques - 3^{ème} génération pour 2013

2ÈMES ASSISES NATIONALES DES INFRASTRUCTURES DE CHARGE

PRENEZ DATE - 14 & 15 FÉVRIER 2013



2 questions à...

Michel Couture - Directeur DME EDF

EDF a choisi de maintenir sa position de sponsor Premium aux deuxièmes Assises Nationales des Infrastructures de charge qui se dérouleront à Nice les 14 et 15 février prochain ? Un positionnement ?

« La première édition des Assises a été un grand succès en réunissant les principaux acteurs industriels de la filière de la mobilité électrique. Nous avons particulièrement apprécié la qualité des échanges et le format de cet événement. Le Groupe est engagé depuis longtemps dans la mobilité électrique et c'est la raison pour laquelle nous soutenons cette initiative visant au développement d'une mobilité propre. C'est donc tout naturellement que nous serons présents en qualité de sponsor Premium de ces deuxièmes Assises. »

A la lumière des annonces faites durant le Mondial de l'Automobile, on voit clairement que le groupe EDF fait le pari « des services » pour accélérer la mobilité électrique. Pourriez-vous nous en dire quelques mots ?

« Nous avons en effet annoncé récemment différentes initiatives - qui visent

à accompagner et soutenir le développement de la mobilité électrique en France. La première concerne une offre de location moyenne durée de véhicules électriques, via notre filiale E.Lease, allant de 1 à 23 mois à destination des entreprises et des collectivités locales. L'objectif est de permettre aux acheteurs potentiels de véhicules électriques d'essayer un véhicule électrique pendant une durée suffisante leur permettant de juger si ce véhicule répondra à leurs besoins avant de s'engager.

En partenariat avec Axa Assistance, Europcar, Navteq et Schneider Electric France, EDF a lancé la plateforme communautaire « Plug and Move ». Cette plateforme est accessible à la fois sur le web et sur Smartphone et offre des fonctionnalités telles que la géo-localisation et la disponibilité des bornes de recharge.

Enfin, notre filiale Sodetrel et la société MOPEASY, opérateur de plateforme d'autopartage, propose une solution intégrée de services d'autopartage de petite taille. Sodetrel met en place les infrastructures, les exploite, les supervise, les entretient et propose une offre d'électricité verte. MOPEASY gère la plateforme de réservation et la gestion clients. »



« Merci à chacun de nos sponsors qui ont réitéré leur confiance pour cette seconde édition. Le cru 2013 sera indéniablement tourné vers l'innovation à tous les niveaux : celui des services, des business-modèles et des bonnes pratiques européennes... »

Isabelle Rivière, Présidente de l'AVEM

Partenaire Premium



Partenaires Gold



Partenaires Silver



Rester connecté aux Assises

www.assises2013.avem.fr

Brèves adhérents

Bosch - Un système hybride pour les utilitaires

Après le lancement réussi de sa technologie « full hybrid » sur le marché des véhicules particuliers avec les modèles PSA, Bosch travaille à présent au développement de techniques destinées à l'hybridation des véhicules utilitaires.

Selon Bosch, les économies de carburant peuvent atteindre 20 % avec des niveaux d'émissions de CO2 réduits en conséquence.

www.bosch.fr

DBT s'associe à la CNR pour une charge 100 % renouvelable

DBT a conclu un accord avec la CNR afin de développer des bornes de recharge pour véhicules électriques alimentées par de l'électricité d'origine exclusivement renouvelable.

Une offre qui s'adresse principalement aux collectivités et aux entreprises.

www.dbt.fr

ABB lance son chargeur rapide AC/DC

ABB vient de lancer en Europe son nouveau chargeur rapide Terra Smart Connect Duo capable d'alimenter les véhicules électriques en courant alternatif et continu.

Grâce à cette double fonctionnalité, la nouvelle borne ABB est compatible avec l'ensemble des modèles du marché.

www.abb.fr

Charge solaire - Energies Sol s'associe à Amperio

Le spécialiste des énergies renouvelables Energies Sol vient d'annoncer son association avec le fabricant de bornes Amperio pour proposer aux collectivités et entreprises une station solaire pour la recharge des véhicules électriques.

www.energies-sol.com

PVI présentera ses camions électriques C-Less à Lyon

PVI présentera dans le cadre du Salon POLLUTEC 2012, qui se tient à Lyon Eurexpo du 27 au 30 Novembre 2012, sa nouvelle gamme de camions 100% électriques C-Less.

Couvrant des châssis de 19 à 27 tonnes, la gamme C-Less est dédiée aux métiers de la propreté urbaine et à la collecte de déchets.

Pour découvrir ces véhicules en détails, rendez-vous fin novembre à Pollutec ! (Hall 2 - Stand G102).

www.pvi.fr

QUAND LE « SERVICE » PREND DU GALON - OFFRES ADHÉRENTS

► EDF se lance dans la location moyenne durée de VE



EDF continue d'étendre son offre de services autour de la mobilité électrique et vient d'annoncer, via sa filiale E-Lease, une nouvelle offre de location de véhicules électriques de moyenne durée à destination des professionnels. Pour le fournisseur d'énergie, l'objectif est de faciliter les tests auprès des utilisateurs et de populariser l'usage du VE.

Fondée en 1998, E-Lease est une filiale détenue à 70 % par EDF et à 30 % par les principaux loueurs LLD du marché français (ALD, Arval...) qui fut très active lors du lancement de la première génération de VE en menant des tests de location longue durée.

Aujourd'hui la filiale repositionne son offre sur la

location moyenne durée (de un à vingt-trois mois) avec possibilité, ou non, d'installer l'infrastructure de charge associée. Pour EDF, la location moyenne durée représente un bon compromis entre la location courte durée, trop problématique vis-à-vis de la charge à domicile et de l'installation d'une infrastructure parfois coûteuse, et la location longue durée jugée encore « trop engageante » par les clients.

« Cette offre nouvelle présente l'avantage de permettre aux automobilistes curieux, ou aux acheteurs potentiels de véhicules électriques, de « franchir de pas » sans engagement » précise le groupe. Une « première étape » permettant de tester et de se familiariser avec l'usage du VE avant de s'engager dans un achat ou une location longue durée.

En savoir plus :

<http://mobilite-electrique.edf.com>

► Bornes de recharge - SPIE lance une solution locative

L'installateur francophone SPIE lève le voile sur son offre en matière d'infrastructures de charge et annonce le lancement d'une solution locative inédite.



Pour SPIE, il s'agit de proposer aux clients une solution alternative à l'investissement qui présente également l'avantage d'être évolutive, la borne changeant au rythme des nouveaux standards et des besoins du client.

Travaillant avec différents fournisseurs, SPIE peut proposer un vaste panel d'équipements : wall-box, totem, charge rapide...

Véritable intégrateur, SPIE couvre l'ensemble des problématiques liées à la mise en place d'une ou plusieurs infrastructures de recharge : études préalables pour définir l'usage, choix du type de charge, de prise, de gestion d'accès, architecture du réseau de bornes, design de l'espace... Un véritable accompagnement pour les professionnels - collectivités et entreprises.

En savoir plus : www.spie.com

MISSION HIRTZMAN

► La volonté du gouvernement



Philippe HIRTZMAN, chargé de mission déploiement des infrastructures de recharge électriques pour véhicules et Isabelle RIVIERE, Présidente de l'AVEM.

En marge du Mondial de l'Automobile et dans la continuité du plan de soutien à la filière automobile annoncé en juillet dernier, le gouvernement a officiellement lancé début octobre la « mission Hirtzman » consacrée au déploiement de bornes de recharge pour les VE et annoncé de nouvelles mesures pour favoriser l'émergence de la voiture électrique en France.

Un financement élargit pour les infrastructures de charge

Tout en rappelant l'enveloppe de 50 millions d'euros débloquée par le programme d'investissements d'avenir (PIA) pour financer les projets de déploiement de bornes de recharge, le gouvernement souhaite élargir son rayon d'action.

Ainsi, les communautés d'agglomérations de plus

de 200.000 habitants et les régions seront désormais éligibles. Les opérateurs de stationnement, grandes surfaces et gestionnaires d'autoroutes pourront aussi être accompagnés par les fonds du PIA, pendant une durée limitée.

Un « bonus à l'usage »

Outre l'actuel bonus à l'achat, le gouvernement souhaite mettre en place une série de bonus à l'usage pour les propriétaires de véhicules électriques et prévoit notamment la mise en place de tarifs préférentiels pour le stationnement et les péages autoroutiers.

Une cartographie nationale des points de charge

Piloté par la Caisse des Dépôts, ERDF, PSA Peugeot Citroën et Renault, le projet GIREVE (Groupement pour l'Itinérance des Recharges Électriques de Véhicules) a pour premier objectif de mettre en œuvre un répertoire national détaillé des bornes qui sera à terme mis à disposition des opérateurs pour développer leurs services aux utilisateurs (services de cartographie, de recharge, de mobilité, d'accompagnement clients...).

Dans un second temps, la structure s'attèlera à mettre en place des standards d'échanges de données axés sur ce répertoire, permettant aussi la compensation des paiements de services entre les opérateurs.

CÔTÉ COLLECTIVITÉS : CA BOUGE !

► Alpes Maritimes - Le Conseil Général teste le bus électrique



Depuis le 2 octobre, le Conseil Général des Alpes-Maritimes expérimente un bus 100 % électrique sur la ligne 217 reliant Nice et Ville-neuve-Loubet.

Fabriqué en Italie, ce bus électrique offre 43 places et peut rouler jusqu'à 60 km/h. Alimenté par une un pack batteries de 180 kWh, il dispose de 130 à 150 km d'autonomie.

Selon les calculs du Conseil Général, l'usage de ce bus électrique permettra de réaliser une économie annuelle de 22 500 litres de carburant, soit l'équivalent de 66 tonnes CO2.

► Twizy Way - L'autopartage électrique by Renault

Après plusieurs semaines d'expérimentation, Twizy Way by Renault, le service d'autopartage électrique en Twizy développé par Renault, a été ouvert au public mi-septembre.

Entièrement exploité par Renault, le service Twizy Way se compose de 50 Renault Twizy réparties librement au sein du territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Un libre service sans stations

S'inspirant du service Cité VU jadis expérimenté par VU Log sur la commune d'Antibes, le service Twizy Way fonctionne sans stations. L'utilisateur n'a donc pas à s'affranchir de la recharge et peut restituer son véhicule sur n'importe quelle place de parking de la zone de service et ce 24h/24h et 7j/7j.

Pour localiser un véhicule à proximité, l'utilisateur peut avoir recours une application Smartphone ou à internet. Pour la réservation, il suffit de flasher le QR code directement sur le véhicule où d'effectuer une demande par internet ou Smartphone 15 minutes maximum avant utilisation.



Un coût d'utilisation de 0.29 €/km

Twizy Way est accessible aux titulaires du permis B depuis plus de 2 ans. Après avoir réglé les frais d'inscription de 15 €, l'utilisateur reçoit une carte magnétique qui lui permet d'avoir accès au service.

Facturé à la minute, le tarif du service est de 0,29 € / minute ou 11,90 € en cas d'utilisation durant une heure consécutive. Un tarif qui comprend la location, l'énergie, l'assurance, l'entretien du véhicule et le stationnement dans la zone de service.

► Des vélos électriques chargés par induction à Haguenau



A l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, la ville de Haguenau (Bas Rhin) a inauguré un abri à vélos solaire équipé d'un dispositif de charge par induction.

Installée dans le centre ville, cet abri à vélos solaire permet d'accueillir 10 vélos : 4 vélos électriques à recharge classique (prise électrique), 2 vélos à re-

charge de batterie sans contact et 4 vélos « traditionnels ».

Le cycliste recharge simplement les batteries de son vélo en stationnant sur une plaque de transfert intégrée dans le sol. Un champ magnétique se crée à travers la béquille, permettant la transmission d'énergie électrique.

Les capteurs photovoltaïques situés sur le toit de l'abri permettent également de produire de l'énergie qui est revendue à Electricité de Strasbourg. Le distributeur fournit en parallèle l'électricité nécessaire au rechargement des batteries.

EQUATION ECONOMIQUE DU DIESEL

► L'UFC Que Choisir appelle à supprimer les avantages du diesel



Selon l'UFC-Que Choisir, la fiscalité établie en faveur du diesel par le gouvernement engendre un décalage entre la perception des consommateurs et la réalité économique.

L'association de consommateurs appelle ainsi le gouvernement à supprimer progressivement le différentiel de taxation entre le diesel et l'essence afin de ne plus donner un « avantage artificiel au véhicule diesel ».

En effet, un récent sondage réalisé par l'institut

CSA pour le compte de l'association démontre que, dans 71 % des cas, les Français ne roulent pas assez pour compenser le surcoût à l'achat d'un véhicule diesel.

« Plus cher à l'achat mais aussi à entretenir et à assurer, le diesel, pour être rentabilisé, implique un usage intensif du véhicule, soit en général au moins 20.000 km par an. Le diesel n'est donc pas un choix rationnel, par rapport à l'essence, pour une majorité de ménages » précise le communiqué de l'UFC.

En bref...

L'UGAP lance un nouvel appel d'offres pour 2.600 VE

L'UGAP vient de lancer un nouvel appel d'offres pour l'acquisition de 2.600 véhicules électriques répartis sur trois lots. Le premier porte sur un véhicule économique à quatre places, de type petite citadine, le deuxième sur un véhicule polyvalent quatre places et le troisième sur un modèle type berline cinq places. L'UGAP souhaite pouvoir proposer ces véhicules aux collectivités locales et à l'Etat à partir de mars 2013.

La ville de Rambouillet s'équipe de deux bus électriques Gruau Microbus

Fin octobre, la ville de Rambouillet a mis en service deux bus électriques Gruau Microbus.

Dotés de 150 km d'autonomie et de 22 places, ces bus sont opérés par Véolia Transdev et assurent l'exploitation d'une nouvelle ligne dans l'hyper centre.

www.bluebus.fr

Green Motion installe sa première borne à Montpellier

Deux mois après l'ouverture de sa filiale française, Green Motion, leader suisse de l'infrastructure de recharge pour véhicules électriques, annonce le démarrage de ses ventes en France avec un premier contrat remporté à Montpellier. L'installation a eu lieu courant octobre sur un parking de la ville.

www.greenmotion-France.com

La ville de Rennes choisit les scooters électriques Govecs

Le spécialiste des scooters électriques Govecs a remporté un appel d'offres de la ville de Rennes et vient de livrer 5 scooters électriques GO ! S1.2 à la métropole bretonne.

Cette commande, la première émanant d'une collectivité locale pour Govecs en France, fait suite à une série de tests réalisés avec différents modèles.

www.govecs.fr

ADP choisit les bornes de charge de Saintronic

Le fabricant français Saintronic vient de remporter un contrat de 4 ans avec les Aéroports de Paris pour la fourniture de plusieurs centaines de bornes destinées à équiper les aéroports de Roissy Charles-de-Gaulle, d'Orly et du Bourget.

www.saintronic.com

International

Pays-Bas - Des taxis scooters électriques pour Amsterdam

Depuis le 1er octobre, les habitants d'Amsterdam ont accès à un nouveau service de mobilité basé sur des taxis scooters électriques.

Avec un tarif unique de 2.5 € par trajet, ce service du dernier kilomètre compte déjà une centaine de scooters électriques en activité.

Norvège - Ventes record de voitures électriques

En Norvège, les ventes de voitures électriques continuent de battre des records. Ainsi, 5.2 % des voitures neuves vendues en Norvège en septembre 2012 seraient électriques.

Le parc norvégien de voitures électriques est aujourd'hui estimé à 8.500 véhicules électriques.

Angleterre - Des taxis électriques BYD à Londres

A Londres, le constructeur Chinois BYD vient de signer un accord avec la société de taxis Greentomatocars pour la fourniture de 50 berlines électriques BYD e6. Celles-ci devraient être mises en service à compter de 2013.

Slovaquie - Un système d'échange batteries pour les utilitaires électriques

En Slovaquie, l'opérateur Greenway s'inspire du système d'échange batteries imaginé par Better Place pour l'appliquer sur des utilitaires électriques de gros gabarits.

Inaugurée à Bratislava, la première station expérimentale permet d'effectuer un changement de batteries en 7 minutes seulement.

Pays Bas - E-Moss expérimente la charge par induction sur un bus électrique

Aux Pays-Bas, la société E-Moss vient de débiter l'expérimentation d'un bus électrique de 12 mètres rechargé par induction.

Basé sur un modèle Volvo, ce bus électrique a été converti par e-Moss et intègre un système de charge sans fil.

Grâce à ce système innovant le bus est opérationnel durant 18 heures, parcourant 288 km quotidiennement, sans avoir à recourir à des arrêts prolongés pour réaliser une recharge complète.

ACTUALITÉS CONSTRUCTEURS

► Renault Zoé ZE VS Clio 4 - L'électrique au prix du thermique...

Il y a seulement deux ans, le coût total de possession des véhicules électriques était beaucoup plus élevé que leurs homologues thermiques.

Aujourd'hui, grâce à la hausse du bonus écologique, à la diversification de l'offre et à la généralisation des systèmes de location batteries permettant de diminuer considérablement le coût initial, la tendance change et le véhicule électrique devient de plus en plus compétitif face à ses rivales thermiques.

Comparatif détaillé entre la citadine électrique Renault Zoé ZE, attendue pour 2013, et différentes versions de la Clio 4...



	Renault Zoé ZE	Clio 4 1.2 16V 75	Clio 4 dCi 90
CARACTERISTIQUES			
Puissance	65 kW - 88 ch	54 Kw - 75 ch	66 kW - 90 ch
Carburant	Electricité	Essence	Diesel
Consommation (NEDC)	11.4 kWh/100 km	5.5 l/100 km	3.4 l/100 km
Emissions CO2/km	0	127	90
COUT INITIAL			
Prix initial TTC	20.700 €	13.700 €	18.800 €
Bonus écologique	- 7.000 €	0 €	- 550 €
Borne de recharge	500 €	0 €	0 €
Prix bonus déduit	14.200 €	13.700 €	18.250 €
COUTS D'USAGE			
Location batterie	2.844 €	0 €	0 €
Energie consommée	702 €	3.340 €	1.713 €
Total coûts d'usage	3.546 €	3.340 €	1.713 €
BILAN GLOBAL			
Coût total de possession	17.746 €	17.040 €	19.963 €
Prix de revient kilométrique	0.49 €	0.47 €	0.55 €
Bilan CO2	0	4.57 tonnes	3.24 tonnes

Comparatif réalisé sur 3 ans—36000 km

► Berlingo et Partner électriques - 3^{ème} génération en 2013

Le Groupe PSA a présenté fin septembre en Allemagne les nouveaux Citroën Berlingo et Peugeot Partner électriques destinés à succéder aux versions actuelles dès 2013.



D'un point de vue technique, les deux modèles partageront la même plateforme : moteur électrique de 49 Kw (67 ch) et 200 Nm de couple, batteries lithium-ion de 22.5 kWh avec une autonomie annoncée à 170 km en cycle NEDC.

A l'instar des versions thermiques, les deux modèles proposeront deux longueurs de carrosserie : normale (4.38 m) et rallongée (4.63 m). A l'inté-

rieur, la cabine peut proposer jusqu'à 3 places, avec une modularité facilitant le chargement d'objets encombrants. Le volume utile peut atteindre 4,1 m³ et la charge utile maximale disponible est de 685 kg, valeurs identiques à celles des versions thermiques.

Charge rapide de série

Principal avantage par rapport à l'offre concurrente, notamment le Renault Kangoo ZE, une seconde trappe de rechargement permettant, via une borne de charge rapide, de récupérer 80 % d'énergie en 30 minutes seulement.

La commercialisation de ces deux modèles interviendra dans le courant du premier semestre 2013. Les tarifs ne sont pas encore indiqués par le constructeur.



L'AVEM est à votre écoute

Une question ? Un conseil ? L'AVEM est votre écoute :

Téléphone : 09.52.38.98.57

Mail : contact@avem.fr - Site Internet : www.avem.fr